

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23841**

Intitulé

MASTER : MASTER Santé publique Spécialité : Maintenance, qualité, sécurité, environnement Domaine : Sciences, technologies, santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Paris 13	Recteur de l'académie de Créteil, Président de l'Université Paris XIII

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 331 Santé, 344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

Formacode(s) :

12554 environnement aménagement, 42854 défense prévention sécurité, 11554 chimie

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Diriger au plus haut niveau les équipes en charge de la gestion des équipements, de la sécurité et de la qualité dans les industries, les bureaux d'études et laboratoires technologiques, les hôpitaux, les cliniques, les mairies, les collectivités territoriales et locales, les services de l'Etat,

Être responsables de projets dans les mêmes secteurs, chargés de mission, consultants auprès des collectivités territoriales,

Avoir en charge les services Qualité, hygiène et sécurité,

Être responsables qualité au sein d'organismes de certification.

L'emploi se situe au niveau cadre supérieur dans les industries, les bureaux d'études et laboratoires technologiques, les hôpitaux, les cliniques, les mairies, les collectivités territoriales et locales, les services de l'Etat.

La fonction doit permettre dans ces organisations le développement et la maîtrise d'objectifs dans les domaines de la maintenance, de la qualité, de la sécurité et de l'environnement

Le métier nécessite une très bonne acquisition et compréhension des normes européennes en matière de qualité et de l'accréditation.

L'évaluation des risques constitue également une règle primordiale de la formation. En fin, les différents domaines concernant l'environnement et le développement durable constituent une base des connaissances acquises.

Les emplois offerts étant de plus en plus d'envergure internationale, l'acquisition de l'anglais est indispensable.

Le titulaire de la maîtrise professionnelle sera capable :

de proposer et de mettre en oeuvre les procédures d'amélioration de la qualité, de la sécurité de préservation de l'environnement,

de rédiger les documents nécessaires à leur suivi et de former les personnels impliqués.

d'utiliser l'outil informatique (GMAO)

d'utiliser les techniques d'écoute ou de communication lors des réunions qu'il organisera (y compris en anglais)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces professionnels sont aptes à exercer dans les industries, les bureaux d'études et laboratoires technologiques, les hôpitaux, les cliniques, les mairies, les collectivités territoriales et locales, les services de l'Etat.

Ingénieur maintenance

Ingénieur qualité

Ingénieur QSE

Ingénieur biomédical

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

Réglementation d'activités :

ISO 9000 ISO 27001

ISO 14001 ISO 26000

OHSAS 18001

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEMESTRES 1 et 2

UE 1 : Prévention des risques 1

UE 2 : Environnement 1

UE 3 : Enseignement des méthodes

UE 4 : Formation fondamentale appliquée à la spécialité

UE 5 : Maintenance

UE 6 : Expression, communication 1

UE 7 : Approche du droit de l'entreprise

UE 8 : Informatique 1

UE 9 : Insertion professionnelle

SEMESTRES 3 et 4

UE 10 : Prévention des risques 2

UE 11 : Systèmes de management QSE

UE 12 : Approche HQSE dans les collectivités

UE 13 : Gestion autonome de projet

UE 14 : Expression, communication 2

UE 15 : Outils de gestion

UE 16 : Environnement 2

UE 17 : Informatique 2

UE 18 : Insertion professionnelle

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé des enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Jury composé des enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé des enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Jury composé des enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Jury composé des enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé des enseignants chercheurs et professionnels intervenant dans la formation avec le responsable de la formation comme président. Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25/04/2002 relatif au master publié au JO du 27/04/2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19/02/2015 d'habilitation n° 20141709

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Site du Master MQSE

Lieu(x) de certification :

Université Paris XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 VILLETANEUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris XIII, UFR SMBH, 74 rue Marcel Cachin, 93017 BOBIGNY

Historique de la certification :

Cette formation a été d'abord créée sur le nom de Management de la Maintenance des Installations, des Equipements appliqué au Secteur Sanitaire et Social (formation MIESS) est historiquement la première offre de formation que la composante IUP Ville et Santé a proposé voilà plus de dix-huit ans.

En 2005, après la fermeture de l'IUP Ville et Santé, le Master MMESE a été intégré à l'UFR SMBH. En 2009 le nom devient Master Maintenance, Qualité, Sécurité et Environnement-Professionnelle MQSE.

Aujourd'hui, cette formation peut s'acquérir soit en formation initiale, en **formation continue** ou en **formation par alternance**.

Elle se base sur les principes suivants :

Enseignement théorique de haut niveau dispensé par des universitaires et des professionnels reconnus pour leurs compétences dans leur domaine

Développement d'un partenariat actif avec le monde professionnel (Industriels, hôpitaux, collectivités territoriales, mairies, services de l'Etat, entreprises de transport et toutes celles ayant un service hygiène, sécurité, maintenance, les bureaux d'études et les cabinets conseil, les associations et les ONG)

Dans le cadre de la formation initiale, stage de longue durée dans une entreprise ou une des institutions du secteur, encadré et suivi par des universitaires, des industriels et des directeurs d'établissements sanitaires et sociaux.

Appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.